
**ATELIER DE TRAVAIL AVEC LES OFFICIERS PERMANENTS DE LIAISON EN VUE
DE LA PRESENTATION DE L'UNITE DE GOUVERNANCE ET LA VALIDATION DES
TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE DÉPLOIEMENT DE MISSIONS D'ÉCOUTE ET DE
DIALOGUE**

Discours de Rajendranath Mohabeer, Secrétaire général a.i de la Commission de l'océan Indien
Ebène, Maurice | 27 août 2024

**Madame et Messieurs les Officiers permanents de liaison
de la COI ou leurs représentants,**

**Madame la Directrice auprès du secrétariat général de la
COI,**

**Madame la représentante de l'Agence française de
développement à Maurice,
Chers collègues,**

C'est un plaisir de vous accueillir au siège de la COI à l'occasion de cet atelier de présentation de l'unité de gouvernance et de validation des termes de référence pour le déploiement de missions d'écoute et de dialogue.

Je vous suis reconnaissant d'avoir répondu positivement à notre invitation compte tenu de l'importance des sujets qui feront l'objet de nos échanges.

Il s'agit d'abord de la présentation de l'Unité de gouvernance, laquelle consiste à l'aboutissement d'un long processus de consultations avec les États membres depuis le démarrage du projet GPS. La création de cette unité, décidée par le 37^e Conseil des ministres de la COI, est l'expression de la volonté de nos États membres d'apporter une réponse positive, concrète, efficace et pérenne aux divers défis liés à la gouvernance, la paix et la stabilité de la région.

L'une des missions assignées à cette Unité consiste à répondre aux sollicitations des États membres dans le cadre d'un appui aux processus électoraux, dans le droit fil de l'une des

composantes du projet GPS en soutien avant, pendant et après les processus électoraux dans les États membres.

Cette rencontre nous permettra ainsi d'échanger sur des questions liées au déploiement des missions d'écoute et de dialogue par la COI à travers le projet GPS qui seraient appelées à se poursuivre via l'Unité de gouvernance.

A titre rappel, l'idée relative au déploiement de telles missions a été convenue d'un commun accord avec les États membres à l'occasion de la validation du rapport de faisabilité du projet.

L'objectif est de mettre un place un mécanisme de soutien spécifique aux États membres pendant la période électorale, qui concilie les besoins des États avec les moyens dont dispose la COI à travers le projet GPS dans le respect des positions et souverainetés respectives des États membres.

Cette volonté des États membres de renforcer davantage l'appui apporté par la COI aux processus électoraux à travers les missions d'écoute et de dialogue a été réaffirmé par les membres du Conseil de COI à l'occasion de l'adoption des termes de référence de l'Unité de gouvernance, dont l'une des attributions concernant, entre autres, l'organisation et le déploiement de ces missions.

C'est dans cette perspective que le dernier Comité de pilotage du projet GPS a émis une recommandation sur les étapes à franchir dans le processus de déploiement de ces missions. Ce processus a ainsi prévu une consultation préalable avec les États membres pour l'élaboration des termes de référence des missions d'écoute et de dialoguesur lesquels nous échangerons aujourd'hui.

S'agissant de prime abord d'un outil essentiel à la diplomatie préventive et la médiation, les missions d'écoute et de dialogue constituent également un outil à la disposition des États

membres de la COI pour les appuyer et renforcer leur capacité en matière de gouvernance, paix et stabilité.

Par ailleurs, je tiens à remercier nos États pour leur contribution dans la réflexion et dans l'enrichissement de ces termes de référence. Vos observations seront soulevées et discutées.

Mesdames et messieurs,

Notre rencontre participe du démarrage effectif de l'unité de gouvernance.

Je forme le vœu que cet atelier soit un temps d'échanges fructueux pour assurer une même compréhension des missions de l'unité de gouvernance et des mission d'écoute et de dialogue. Cette base de compréhension commune sera indispensable à la mise en œuvre effective des activités de l'unité de gouvernance.

Pour clore mon propos, je souhaite exprimer mes remerciements à l'Agence française de développement pour ses appuis variés et complémentaires, au bénéfice de l'évolution institutionnelle de la COI et de la préservation des biens publics régionaux.

Je vous remercie pour votre attention